

**PREAVIS N° 01/2011**

**du Comité de direction**

**AU CONSEIL INTERCOMMUNAL  
de l'Association Police Lavaux**

**Règlement du Conseil intercommunal**

Monsieur le Président, Madame, Messieurs,

Afin de faciliter le travail du Conseil intercommunal de l'Association qui doit définir ses propres règles de fonctionnement, le Groupe de travail a adopté, lors de sa séance du 7 octobre 2010, un projet de règlement du Conseil intercommunal.

Le Comité de direction a.i. a transmis au SeCRI le présent règlement pour examen. Ce document a été validé par ce même service étatique en date du 6 janvier 2011. Ainsi, au terme de cette démarche, le Comité de direction a.i. a décidé de soumettre à votre Conseil le présent préavis dont le règlement du Conseil intercommunal est joint.

### **Le Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux**

1. Vu le préavis n° 01/2011 du Comité de direction a.i. du 13 janvier 2011 sur le règlement du Conseil intercommunal.
2. Vu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet qui a été porté à l'ordre du jour,

#### **décide**

d'adopter le règlement du Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux (APOL).

Ainsi adopté le 19 mai 2011